DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

MAIRIE DE COGGIA

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 mars 2025
N° 10

OBJET : Demande de subvention – Confortement d'un talus rocheux route de Vedolaccia.

Date de la convocation : 24/03/2025

Nombre de membres Composants l'Assemblée : 15

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de membres présents : 07

Nombre de votants : 12

Quorum : 08

Secrétaire de séance :

Monsieur COGGIA François

L'an deux mil vingt-cinq, et le jeudi 27 mars 2025, à 17 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire, en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame, BIFERALI Martine, 3eme adjointe au Maire de COGGIA.

Etaient présents : Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Madame BIFERALI Martine, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur SPADA Sébastien, Monsieur COGGIA François.

Etaient absents : Monsieur MALATESTA Ludovic, Madame ANDREÏ Brigitte, Monsieur ALZAPIEDI Antoine.

Absents représentés : Monsieur AMPART Jean-Claude donne pouvoir à Madame ALFONSI Noelle, Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur RAFFALI Louis donne pouvoir à Monsieur SPADA Sébastien, Madame AIUTI Dominique donne pouvoir à Madame LIBONATI Julie, Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur Passalacqua Jean-Louis.

S'agissant d'une re convocation, le quorum n'est pas requis et le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000905-20250327-016-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Le Président expose que suite aux nombreux évènements climatiques le talus rocheux de la route de Vedolaccia nécessite une sécurisation, l'entreprise APEX TRAVAUX SPECIAUX à été consultée afin de réaliser un devis.
Il se chiffre à la somme de 26 257,01 euros HT.

Le Président présente le plan de financement suivant :

- **CDC : 21 005,61 euros HT 80%**
- **Commune : 5251,40 euros HT 20%**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par 12 voix pour la demande de subvention.

***Voies et délais de recours** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa publication.*
Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi par voie dématérialisée via le site « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse suivante : https://citoyens.telerecours.fr/
Ce recours contentieux peut être précédé d'un recours gracieux adressé au Maire dans les mêmes conditions de délais. En cas de recours gracieux préalable, le délai de recours contentieux est prorogé.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

François COGGIA

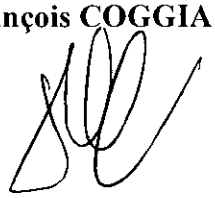

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000905-20250327-016-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

APEX TRAVAUX SPECIAUX

OK

COMMUNE DE COGGIA
MAIRIE
CRUCCIATE
20160 COGGIA
Tél: 04 95 52 22 45
Mail: secretariat@mairie-coggia.corsica

MEZZAVIA, le 10 Mars 2025

A l'attention de Monsieur Le Maire, François COGGIA

OBJET : CONFORTEMENT DE TALUS ROCHEUX - COGGIA VILLAGE. SOUS-CAVEMENT ET PERIPHERIE IMMEDIATE (6 ML)

DEVIS N° 2025 03 03 TL

N°	DESIGNATION	U	Q	PU	THT
1	**POSTES GENERAUX**				
1.2	**Amenée, installation** à pied d'œuvre du matériel et de l'équipe. 3 à 5 personnels qualifiés, dont un chef de chantier, tout matériel de forage, de projection, d'injection, d'élévation, de fourniture d'énergie nécessaire à la réalisation des travaux. Mesures générales, d'hygiène, de sécurité et de prévention. Dispositifs de signalisation routière et de balisage.	F	1,00	2 817,45	**2 817,45**
1.2	**Travaux préalables de débroussaillement** et de purge manuelle. Fragmentation et purge d'écailles rocheuses de gros volume. Dégagement et évacuation des volumes en aval de la chaussée.	F	1,00	2 546,40	**2 546,40**
2	**REALISATION BUTON BETON PROJETE ARME**				
2.1	**Epinglages et armatures.** Réalisation d'épingles d'accroche, fourniture et mise en œuvre d'armatures de structure sur plusieurs nappes dans le sous cavement, compris calage, épinglage, recouvrements, ligatures.	F	1,00	2 947,29	**2 947,29**
2.2	**Réalisation d'un buton en béton projeté,** épaisseur moyenne 40 cm. Insertion préalable de réservations pour forage des ancrages. Gestion des chutes de projection.	M2	12,00	448,26	**5 379,12**
2.3	**Réalisation de barbacanes** forées diamètre 100 traversant les parements.	U	4,00	110,58	**442,32**
3	**REALISATION DES ANCRAGES PASSIFS**				
3.1	**Mise en poste de la foreuse** au droit de chaque implantation et réglage des angles d'attaque en mode acrobatique.	U	7,00	442,32	**3 096,24**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000905-20250327-016-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

3.2	**Forage destructif** en roto percussion à l'air et à sec, diamètre 90, compris toutes contraintes d'accès.	ML	28,00	103,96	**2 910,88**
3.3	**Equipement par barre d'ancrage type GEWY,** Fe 500, diamètre 25, compris tous accessoires de manchonnage, de centrage et d'injection..	ML	28,00	42,20	**1 181,60**
3.4	**Scellement des ancrages** par injection de coulis de ciment C/E = 2,3.	ML	28,00	41,35	**1 157,80**
3.5	**Tête d'ancrage:** Platine acier 200x200x20 et écrou de serrage GEWY, diamètre 25. Mise en prétension des ancrages. Peinture anti corrosion soignée.	U	7,00	75,13	**525,91**
4	**REPLI DE CHANTIER**				
	Gestion des déchets de chantier en centre de tri. nettoyage soigné. Repli du matériel et des équipes.	F	1,00	3 252,00	**3 252,00**

TOTAL HT		**26 257,01 €**
TVA	**10%**	**2 625,70 €**
TOTAL TTC		**28 882,71 €**

Le Dirigeant,

T. LUCIANI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000905-20250327-016-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation